

L'OUVERTURE À LA HAUTE TECHNOLOGIE

Le secteur mexicain de l'informatique a subi une transformation profonde en passant d'un protectionnisme extrême à un marché ouvert et concurrentiel.

Le secteur de l'informatique est l'un des volets à plus forte croissance de l'économie mexicaine. À compter de la fin des années 1980, le gouvernement a mis en œuvre une série de profondes réformes économiques englobant la libéralisation des échanges et la privatisation des entreprises publiques. Les sociétés mexicaines ont été contraintes de se moderniser pour rester concurrentielles alors que les fournisseurs étrangers arrivaient sur leurs marchés autrefois protégés. Comme les achats d'équipement de haute technologie étaient auparavant fortement limités par l'obligation de détenir un permis d'importation, l'effet de ces réformes sur les marchés de l'informatique a été particulièrement marqué.

Les possibilités qui s'offrent aux fournisseurs étrangers sont particulièrement intéressantes parce que le secteur informatique mexicain est peu développé et que ce pays a réalisé peu d'investissements dans les technologies précédentes qui auraient ralenti le rythme de la modernisation. C'est ainsi que, en 1992, il n'y avait au Mexique que 15 ordinateurs pour 1 000 habitants. Ces chiffres étaient de 150 au Canada et de 250 aux États-Unis.

Le Mexique avait appliqué des politiques d'autosuffisance pendant des décennies, bien avant l'apparition des petits ordinateurs comme outil d'affaires, mais le gouvernement a rapidement imposé ses politiques protectionnistes dans ce domaine. Ce n'est qu'en 1981 que le premier de deux décrets régissant ce secteur a été publié. Il précisait que les fournisseurs d'ordinateurs devaient disposer d'installations locales de fabrication. Un second décret, publié en 1987, augmentait les exigences de contenu local et imposait de détenir des permis d'importation pour tous les équipements informatiques.

Ces restrictions avaient pour objet de favoriser le développement d'une industrie nationale de l'informatique. Cette politique a permis d'avoir une certaine production locale, essentiellement par IBM. Le résultat global a toutefois été que les fabricants mexicains des autres secteurs de l'économie ont été privés de la technologie dont ils avaient besoin pour faire concurrence sur les marchés mondiaux.

En avril 1990, ces décrets sur l'informatique ont été révisés et les fabricants étrangers d'ordinateurs ont eu le droit d'alimenter le marché mexicain à partir d'importations uniquement. Même si ces décrets ne s'appliquaient qu'au matériel, leur suspension a eu un effet marqué sur la demande de logiciels et de services informatiques. Le fait de disposer d'équipement moins coûteux et plus sophistiqué a permis de mettre l'accent sur de nouvelles applications plus sophistiquées.